16 – 4311 – 29

DOCUMENT D'INFORMATION

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU PRIMAIRE (PROGRAMME #16-2707)

NOVEMBRE 1984

Québec

DEVIS-GRILLE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU PRIMAIRE (PROGRAMME #16-2707)

Direction générale du développement pédagogique
Direction du matériel didactique

© Gouvernement du Québec,
Ministère de l'Éducation

ISBN 2 – 550 – 07816 – 0

Dépôt légal - premier trimestre 1985

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3

0.1 Caractéristiques du programme 5

0.1.1 Titre du programme et code 5
0.1.2 Titre des guides 5
0.1.3 Type de programme 5
0.1.4 Date d'application obligatoire 6
0.1.5 Grands axes: buts et principes directeurs 6
0.1.6 Structure des objectifs et du contenu 6
0.1.7 Répartition des objectifs 7

0.2 Caractéristiques de la clientèle et des conditions de la pratique 7

0.2.1 Nombre d'élèves visés 7
0.2.2 Situation de l'enseignement de la formation personnelle et sociale au primaire 8

0.3 Caractéristiques du matériel attendu 8

0.3.1 Conception du matériel 8
0.3.2 Éléments et contenu du matériel 9

0.4 Tableaux de répartition des objectifs intermédiaires 12

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES 15

1.1 Identification du matériel 17

1.2 Mode d'analyse 17

1.2.1 Échantillon 17
1.2.2 Observation et jugement 17
1.2.3 Synthèse 17

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE 21

2.1 Premier critère général 23

2.1.1 Premier critère intermédiaire 24
2.1.2 Deuxième critère intermédiaire 26
2.1.3 Troisième critère intermédiaire 28
2.1.4 Quatrième critère intermédiaire 30

2.2 Deuxième critère général 33

2.2.1 Premier critère intermédiaire 34
2.2.2 Deuxième critère intermédiaire 36
2.2.3 Troisième critère intermédiaire 38
2.2.4 Quatrième critère intermédiaire 40

2.3 Troisième critère général 43

2.3.1 Premier critère intermédiaire 44
2.3.2 Deuxième critère intermédiaire 46
2.3.3 Troisième critère intermédiaire 48

2.4 Quatrième critère général 51

2.4.1 Premier critère intermédiaire 52
2.4.2 Deuxième critère intermédiaire 54
2.4.3 Troisième critère intermédiaire 56

ANNEXES

ANNEXE A: Tableau des principales composantes du matériel didactique: aide-mémoire

ANNEXE B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C"

ANNEXE C: Liste des critères généraux et intermédiaires

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'études, Formation personnelle et sociale, primaire (#16-2707) ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il tient lieu de devis et de grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;

- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;

- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

0.1 CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

0.1.1 TITRE DU PROGRAMME ET CODE

Programme d'études, primaire
Formation personnelle et sociale
Code: 16-2707

0.1.2 TITRE DES GUIDES

- Guide pédagogique, primaire et secondaire
  Formation personnelle et sociale
  Code: 16-2707-01

- Guide d'activités, primaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la sexualité
  Code: 16-2707-02
  Date de publication: automne 1985

- Guide d'activités, primaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la consommation
  Code: 16-2707-05
  Date de publication: automne 1985

- Guide d'activités, primaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la vie en société
  Code: 16-2707-06
  Date de publication: automne 1987

- Guide d'activités, primaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation à la santé
  Code: 16-2707-03
  Date de publication: automne 1986

- Guide d'activités, primaire
  Formation personnelle et sociale
  Éducation aux relations interpersonnelles
  Code: 16-2707-04
  Date de publication: automne 1985

0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

Ce programme est obligatoire. Il vise tous les élèves du primaire, quelles que soient les caractéristiques de l'école qu'ils fréquentent: publique ou privée, francophone ou anglophone, catholique ou protestante.

Toutefois, le régime pédagogique ne fixe pas de temps précis en ce qui concerne l'enseignement du programme de formation personnelle et sociale. Le régime prévoit plutôt que cet enseignement soit intégré à l'ensemble des activités de l'école. Cette intégration pourra se faire selon trois grandes modalités: la voie du cours régulier (dans cette voie, au moins une période par semaine pourrait être consacrée à la formation personnelle et sociale), la voie de l'intégration des matières et enfin la voie d'activités-thèmes concernant l'ensemble de l'école (par exemple, une semaine de l'alimentation, une semaine de la sécurité routière, etc.).

Cf.: Guide pédagogique, pp. 70 à 72

0.1.4 DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Juillet 1986

0.1.5 GRANDS AXES: BUTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le programme Formation personnelle et sociale vise "le développement de personnalités autonomes, responsables et créatrices dans les dimensions de la vie que sont la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société. Par ses objectifs d'information et de formation du jugement, le programme permettra aux élèves de porter sur certaines réalités qui les concernent les jugements les plus éclairés possible, ce qui les amènera à adopter dans les situations réelles des attitudes et des comportements qui favoriseront leur épanouissement tant sur le plan personnel que social".
Programme, p. 24

Ce programme se veut "une longue réflexion sur la réalité personnelle et collective, une démarche d'éclaircissement des concepts relatifs aux différents secteurs de vie étudiés, de recherche d'information, d'investigation, de discussion et de recherche d'une position personnelle sur des problèmes de la vie quotidienne".
Programme, p. 25

Ce programme propose aux élèves une réflexion suivie sur la réalité mais aussi une confrontation continue de leurs conceptions avec celles de leurs pairs et de leur environnement humain afin qu'ils puissent en arriver à une perception claire et cohérente des diverses réalités qui les concernent.
Programme, p. 25

Les buts du programme sont les suivants:

- permettre à l'élève de reconnaître dans sa vie les divers aspects de la vie humaine que sont la santé, les relations interpersonnelles, la vie en société, la sexualité et la consommation;

- permettre à l'élève d'éclairer ses conceptions, ses valeurs et ses actions dans ces divers champs de son développement;

- permettre à l'élève de mieux comprendre la dimension sociale de sa personnalité afin qu'il puisse entretenir des relations valorisantes avec la collectivité;

- permettre à l'élève de découvrir et d'apprécier le caractère unique de chaque être humain afin de susciter chez lui le respect de la personne dans les diverses réalités de la vie humaine;

- permettre à l'élève de comprendre ses droits et responsabilités comme citoyen et la nécessité, dans une société démocratique, de normes collectivement agréées.
  Programme, p. 30

0.1.6 STRUCTURE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU

Chacun des cinq volets du programme comprend: un objectif global, des buts qui identifient ce que le programme propose de faire afin de réaliser cet objectif global, des objectifs généraux de l'ordre de l'enseignement, des objectifs terminaux qui sont le développement des objectifs généraux et finalement des objectifs intermédiaires qui sont les étapes à parcourir pour atteindre les objectifs terminaux. Seuls les objectifs terminaux sont obligatoires et ils doivent être atteints par l'élève au terme d'un cycle scolaire.

En conséquence, le matériel didactique devra traiter de tous les objectifs terminaux du programme. Les auteurs trouveront la liste de ces objectifs termi-

naux en consultant les tableaux de répartition des objectifs d'apprentissage à l'intérieur de chaque volet du programme.

Dans chacun des cinq volets, le contenu est également structuré selon les différents axes suivants: selon les types de relation qu'a l'élève avec l'environnement (relation avec soi, relation avec l'environnement physique et relation avec l'environnement humain), selon des champs d'intervention sur lesquels l'école entend travailler et selon des thèmes de travail et leurs objets d'étude.

Cette structure est exposée dans les tableaux de répartition des contenus d'apprentissage que l'on trouve dans chaque volet du programme.

Les auteurs devront tenir compte de cette structure dans l'élaboration du matériel didactique.

0.1.7 RÉPARTITION DES OBJECTIFS

Le programme Formation personnelle et sociale au primaire est organisé en fonction des cycles scolaires. Étant donné que, règle générale, l'enseignement est dispensé par classes, les auteurs devront répartir la matière du programme selon les six classes du primaire.

Les objectifs intermédiaires et les éléments d'apprentissage identifiés dans le programme sont facultatifs. Les auteurs devront néanmoins en tenir compte dans l'élaboration de leur matériel. En effet, si les objectifs terminaux sont obligatoires, il reste que c'est au niveau des objectifs intermédiaires et des éléments d'apprentissage que l'apprentissage se fera. Les auteurs devront fournir aux élèves et aux enseignants les éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs terminaux.

Le ministère de l'Éducation propose une répartition des objectifs dans les guides d'activités. On ne saurait trop recommander aux auteurs de se conformer à cette répartition. D'une part, celle-ci tient compte des étapes de développement de l'élève, d'autre part les enseignants en seront à leur première expérience dans l'application du programme et il serait souhaitable que les outils d'enseignement concordent le plus possible tant au niveau des contenus qu'au niveau de l'organisation.

Toutefois, les guides d'activités ne seront pas publiés avant 1985-86. Pour pallier cette difficulté, nous présenterons dans la section 0.4 du présent devis-grille des tableaux de répartition des objectifs intermédiaires pour chaque classe du primaire. Ces tableaux sont extraits des guides d'activités.

0.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE

0.2.1 NOMBRE D'ÉLÈVES VISÉS

Au 30 septembre 1983, la Direction de l'informatique du ministère de l'Éducation fournissait les données suivantes concernant les effectifs scolaires du primaire au Québec:

Secteur public	PR-1	PR-2	PR-3	PR-4	PR-5	PR-6
Élèves francophones	76 009	71 100	71 778	68 881	67 198	66 421
Élèves anglophones	7 140	7 024	7 076	7 676	8 224	9 243

Le nombre d'enseignants au primaire est estimé à environ 20 000, soit environ 3 000 par degré d'enseignement.

0.2.2 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE AU PRIMAIRE

Le programme Formation personnelle et sociale au primaire est un tout nouveau programme. Cette réalité a une double implication:

- il n'y a pas de matériel sur le marché conçu explicitement pour un programme de formation personnelle et sociale;
- il n'existe pas de tradition d'enseignement en rapport avec ce programme et de plus les enseignants, règle générale, n'ont pas reçu de formation pour l'appliquer.

Le matériel didactique produit dans l'avenir devra donc concourir à la formation et au perfectionnement des enseignants.

Conscient de la situation un peu particulière de ce programme, le ministère de l'Éducation a jugé bon d'offrir aux enseignants des supports additionnels. Il s'agit des cinq guides d'activités d'apprentissage. Ces guides contiennent une répartition des objectifs par classes, de courtes problématiques sur les thèmes de travail et des fiches d'activités proposant aux enseignants des notes pédagogiques, des situations d'apprentissage et des éléments d'évaluation. Ces guides sont très étoffés et il n'y aura pas lieu pour les auteurs de faire double emploi. Nous spécifierons dans la section 0.3 et dans la section 2 du présent document le matériel didactique nécessaire à l'application du programme.

0.3 CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ATTENDU

0.3.1 CONCEPTION DU MATÉRIEL

Le programme Formation personnelle et sociale au primaire se distingue des autres programmes par l'importance accordée aux attitudes. Pour ce programme, le contenu est davantage lié au développement d'attitudes qu'au développement d'habiletés. De plus, lorsque l'on travaille en fonction des attitudes, les connaissances ont une grande part à jouer. La disposition à l'action que constitue une attitude est fortement liée à la connaissance et à la valeur qui lui est accordée. C'est pourquoi les éléments de connaissance occupent également une grande importance dans le programme.

Compte tenu de ce qui précède et compte tenu aussi du fait que les enseignants disposeront de supports pédagogiques pour l'application du programme, le matériel didactique devra être principalement constitué d'un ensemble d'informations liées aux thèmes de travail et aux objets d'étude. Ces informations seront présentées et organisées de manière à viser le développement d'attitudes chez l'élève.

Le matériel didactique devra respecter l'esprit et les orientations du programme. Ces orientations sont globalement les suivantes:

- Volet Éducation à la santé

Ce volet est essentiellement construit autour des concepts de prévention contre les maladies, des dangers que comportent l'environnement et certains comportements personnels, de développement personnel et d'harmonisation entre ces deux tendances fondamentales (prévention-développement).

Le volet Éducation à la santé ne doit pas être présenté sous un angle dit médical.

- Volet Éducation à la sexualité

Pour ce volet, les auteurs devront respecter les orientations consignées au point 3.4 (La question des valeurs) et au point 4 (Les principes direc-

teurs). Les informations contenues dans ces points sont capitales pour les auteurs.

- Volets Éducation aux relations interpersonnelles et Éducation à la consommation

En ce qui concerne ces deux volets, il n'y a rien de particulier à signaler. La compréhension et l'interprétation des orientations de ces volets ne devraient pas poser de difficultés aux auteurs.

- Volet Éducation à la vie en société

Ce volet gravite autour des concepts de satisfaction des attentes personnelles, des attentes de la société à l'égard des individus et de l'harmonisation des relations entre les individus et la société.

Il est important que les textes et les illustrations ne soient ni présentés dans le sens de la manipulation et de la récupération sociale ni présentés dans le sens d'une charge contre la société.

Enfin, les auteurs devront apporter une attention particulière aux objectifs portant sur les thèmes suivants:

- la drogue (volet santé);
- tous les thèmes de la sexualité et plus particulièrement ceux de l'exploitation sexuelle, des stéréotypes de rôles sexuels et des normes (volet sexualité);
- le conflit (volet relations interpersonnelles);
- la publicité (volet consommation).

Les éléments qui précèdent permettent de dégager quelques caractéristiques fondamentales auxquelles devra se conformer le matériel didactique.

0.3.2 ÉLÉMENTS ET CONTENU DU MATÉRIEL

0.3.2.1 Un manuel de l'élève

On devra produire un manuel de l'élève pour chaque classe du primaire. Le matériel devra présenter à l'élève une information substantielle et exacte en rapport avec les objectifs terminaux du programme. On fera en sorte évidemment d'adapter cette exigence aux capacités de lecture et de compréhension des élèves pour chaque classe du primaire.

Les auteurs devront traiter tous les objectifs terminaux du programme.

Le manuel de l'élève ne devra pas se limiter uniquement à une présentation des connaissances. Les textes d'information et les autres éléments de contenu (illustrations, questions, suggestions d'activités, etc.) devront être présentés et organisés en conformité avec l'approche pédagogique préconisée dans le programme. Cette approche favorise l'interaction de l'élève avec son environnement, c'est-à-dire une interaction avec les réalités liées aux sujets étudiés et une interaction avec les autres élèves, l'enseignant, les parents et des membres de la communauté.

Le manuel devra susciter la réflexion et le questionnement chez l'élève.

Enfin, compte tenu des supports qui accompagnent ce programme, l'appareil pédagogique dans le manuel (mises en situation, suggestions d'activités, etc.) devra avoir une importance limitée par rapport aux éléments d'information. Ces derniers devront en effet constituer la plus grande partie du contenu du manuel.

0.3.2.2 Un livre du maître

On devra produire un livre du maître en relation avec le manuel de l'élève. Il est fortement recommandé aux auteurs de concevoir un seul livre du maître pour chacun des cycles du primaire. Ce livre-cycle devrait être organisé à partir des thèmes de travail. Ceci permettrait de ne pas répéter les mêmes informations pour chaque classe d'un cycle. Il suffirait de signaler aux enseignants les tranches d'information qui les concernent le plus au(x) degré(s) où ils enseignent.

S'ils le désirent, les auteurs pourront toutefois produire un livre du maître pour chaque classe du primaire.

En ce qui a trait au contenu du livre du maître, il importe que les auteurs fournissent aux enseignants le bagage de connaissances nécessaires à l'application du programme. Les enseignants auront en main un programme d'étude, un guide pédagogique et cinq guides d'activités. Il ne leur manquera plus que l'information relative aux contenus.

Le matériel conçu à l'intention des enseignants devra leur permettre de parler et d'échanger avec les élèves en toute connaissance de cause. Le matériel devra leur permettre également de répondre à des questions et à des besoins d'information des élèves qui iraient plus loin que le minimum prévu dans le programme.

C'est pourquoi l'information contenue dans le livre du maître devra être plus complète que celle dont les élèves auront besoin pour atteindre les objectifs du programme.

Les connaissances actuelles des enseignants varient beaucoup d'un volet à l'autre ainsi que d'un thème à l'autre. Dans certains cas, ces derniers ne devraient avoir besoin que de peu d'information. Par contre, pour un certain nombre de sujets, il sera nécessaire de fournir aux enseignants l'information la plus complète possible.

L'information fournie aux enseignants devra aussi être la plus synthétique possible afin d'éviter que le livre du maître n'ait un aspect et des dimensions encyclopédiques.

En ce qui concerne l'information relative aux volets, le matériel destiné au maître devrait accorder priorité au volet sexualité. Viendraient ensuite, par ordre d'importance, le volet santé, le volet vie en société, le volet relations interpersonnelles et le volet consommation.

En ce qui concerne les thèmes de travail et les objets d'étude, le livre du maître devra contenir les informations suivantes:

- Volet santé
  - notions portant sur les besoins fondamentaux et leur satisfaction;
  - notions portant sur les besoins alimentaires et leur satisfaction;
  - notions portant sur les besoins en hygiène corporelle;
  - notions de base portant sur l'hygiène mentale;
  - notions de base en sécurité routière et éléments du code de la route liés aux modes de déplacement les plus utilisés par les élèves;
  - notions de base en sécurité nautique;
  - notions de base concernant les dangers liés aux produits toxiques, l'électricité et le feu;
  - notions de base concernant les malaises courants;
  - notions de base en hygiène dentaire;
  - notions de base en relaxation;
  - notions de base concernant la pollution;
  - notions de base concernant l'habillement;

- notions de base en prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et des psychotropes en général;
- notions de base en prévention contre les incendies.

• Volet sexualité

- notions de base portant sur la dimension sexuelle des humains;
- notions portant sur l'anatomie et la physiologie du corps féminin et du corps masculin en tant que corps sexués;
- notions de base portant sur les modes d'expression de la sexualité;
- notions de base portant sur les rôles sexuels et la problématique des stéréotypes de rôles;
- notions de base concernant la fécondation, le développement du foetus et l'accouchement;
- information la plus complète possible sur les problèmes d'exploitation sexuelle chez les jeunes, pédophilie, inceste, prostitution, pornographie, etc.;
- notions de base concernant le développement psychosexuel;
- notions de base concernant les changements pubertaires;
- notions de base concernant l'éthique sexuelle.

• Volet relations interpersonnelles

- notions générales concernant la psychologie des relations humaines chez les jeunes;
- notions générales portant sur la communication humaine;
- notions de base concernant la résolution de conflit.

• Volet consommation

- notions de base portant sur la dynamique production-consommation;
- notions portant sur les habitudes de consommation des jeunes;
- notions de base portant sur la publicité.

• Volet vie en société

- informations générales portant sur les différents types de famille, leur organisation, leur fonctionnement et leur quotidien;
- information la plus complète possible sur l'information, sa nature, ses sources, les modes de transmission, les sortes d'information, la cueillette de l'information, les centres d'information, l'utilisation d'un centre d'information;
- information complète concernant les droits et les responsabilités de la personne;
- notions de base portant sur le civisme;
- notions de base portant sur le vandalisme et les jeunes;
- notions de base concernant le concept de loi;
- informations de base concernant l'évaluation des lois;
- information de base concernant les lois qui concernent le plus directement les jeunes: Loi de la protection de la jeunesse, Loi des jeunes délinquants, Loi de la protection du consommateur;
- notions de base portant sur les groupes d'appartenance.

0.4 TABLEAUX DE RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ" AU PRIMAIRE

<u>1er cycle primaire</u>

O.T.1	1ère:	1.1	2e:	1.2/1.3/1.4	3e:	1.5/1.6/1.7
O.T.2	1ère:	2.1/2.2/2.6	2e:	2.3/2.5/2.6	3e:	2.4/2.5/2.6
O.T.3	1ère:	3.1	2e:	3.1/3.2/3.3	3e:	3.4/3.5
O.T.4	1ère:	4.1/4.2	2e:	4.3/4.4/4.5	3e:	4.6/4.7/4.8
O.T.5	1ère:	5.1/5.2/5.3/5.7	2e:	5.3/5.4/5.5/5.6/5.7	3e:	5.2/5.3/5.6/5.7
O.T.6	1ère:	---	2e:	6.1/6.2/6.3	3e:	6.3/6.4/6.5
O.T.7	1ère:	---	2e:	---	3e:	7.1/7.2/7.3/7.4/ 7.5/7.6
O.T.8	1ère:	8.1/8.2	2e:	8.2/8.3/8.4/8.5	3e:	---

<u>2e cycle primaire</u>

O.T.1	4e:	---	5e:	---	6e:	1.1/1.2/1.3/1.4
O.T.2	4e:	2.1/2.2	5e:	2.3/2.4/2.5	6e:	2.5/2.6/2.7/2.8
O.T.3	4e:	---	5e:	3.1/3.3	6e:	3.1/3.2/3.3/3.4/ 3.5/3.6
O.T.4	4e:	---	5e:	---	6e:	4.1/4.2/4.3/4.4
O.T.5	4e:	---	5e:	---	6e:	5.1/5.2/5.3/5.4
O.T.6	4e:	6.1/6.2/6.3/6.5/6.6	5e:	6.1/6.4/6.5/6.6	6e:	6.5
O.T.7	4e:	7.1/7.2/7.3/7.4/7.5	5e:	7.6/7.7	6e:	7.8/7.9
O.T.8	4e:	---	5e:	8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/ 8.6/8.7/8.8	6e:	---
O.T.9	4e:	---	5e:	---	6e:	9.1/9.2/9.3/9.4/ 9.5/9.6/9.7/9.8/ 9.9
O.T.10	4e:	10.1/10.2/10.3	5e:	10.4/10.5	6e:	---

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA CONSOMMATION" AU PRIMAIRE

<u>1er cycle primaire</u>

O.T.1	1ère:	1.1/1.2	2e:	1.2/1.3	3e:	1.4
O.T.2	1ère:	2.1/2.2	2e:	2.3	3e:	2.4/2.5
O.T.3	1ère:	3.1	2e:	3.2/3.3	3e:	3.4/3.5/3.6
O.T.4	1ère:	---	2e:	4.1	3e:	4.2/4.3/4.4/4.5
O.T.5	1ère:	5.1/5.2	2e:	5.2/5.3	3e:	5.4
O.T.6	1ère:	6.1/6.2	2e:	6.1/6.2	3e:	6.1/6.2
O.T.7	1ère:	---	2e:	7.1/7.2/7.3/7.4	3e:	7.1/7.2/7.3/7.4

<u>2e cycle primaire</u>

O.T.1	4e:	---	5e:	1.1/1.2/1.3/1.4	6e:	---
O.T.2	4e:	2.1/2.2/2.3	5e:	2.4	6e:	2.2/2.4
O.T.3	4e:	3.1/3.2/3.5	5e:	3.3/3.4/3.5	6e:	3.5/3.6
O.T.4	4e:	4.1/4.2/4.3/4.4	5e:	---	6e:	---
O.T.5	4e:	5.1/5.2/5.6	5e:	5.3/5.4/5.6	6e:	5.5/5.6
O.T.6	4e:	---	5e:	---	6e:	6.1/6.2/6.3/6.4
O.T.7	4e:	7.1/7.2/7.3	5e:	7.2/7.4/7.5/7.6/7.7/ 7.8/7.9	6e:	7.7

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA VIE EN SOCIÉTÉ" AU PRIMAIRE

<u>1er cycle primaire</u>

O.T.1	1ère:	1.1/1.3/1.4/1.5/1.6	2e:	1.2/1.3/1.4/1.5/1.7/ 1.8/1.9	3e:	---
O.T.2	1ère:	2.1/2.2/2.5/2.7/2.8/ 2.9/2.10	2e:	2.2/2.5/2.6/2.7/2.8/ 2.9/2.10	3e:	2.1/2.2/2.3/2.4/ 2.5/2.6/2.7/2.8/ 2.10

O.T.3	1ère:	---	2e:	3.1/3.4/3.5/3.6	3e:	3.1/3.2/3.3/3.4/3.5/3.6/3.7
O.T.4	1ère:	---	2e:	4.1/4.2/4.4/4.5/4.8/4.9	3e:	4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6/4.7/4.8/4.9
O.T.5	1ère:	---	2e:	5.1/5.2/5.3	3e:	5.1/5.2/5.4/5.5/5.6
O.T.6	1ère:	6.1/6.3/6.4/6.5	2e:	6.2/6.3	3e:	6.3/6.6/6.7/6.8
O.T.7	1ère:	7.1/7.6/7.8	2e:	7.2/7.7/7.9	3e:	7.3/7.4/7.5/7.7/7.9/7.10
O.T.8	1ère:	---	2e:	8.1/8.3/8.5/8.8	3e:	8.1/8.2/8.4/8.6/8.7/8.8/8.9

2e cycle primaire

O.T.1	4e:	1.1/1.2/1.3/1.4/1.5	5e:	---	6e:	---
O.T.2	4e:	2.1/2.2/2.8	5e:	2.3/2.6/2.7/2.8	6e:	2.3/2.4/2.5/2.8
O.T.3	4e:	3.1/3.2/3.4	5e:	3.3/3.4	6e:	---
O.T.4	4e:	---	5e:	4.1/4.2/4.3/4.4	6e:	4.4/4.5/4.6/4.7
O.T.5	4e:	5.1/5.2/5.3/5.7	5e:	5.4/5.5/5.6/5.8	6e:	5.4/5.5/5.6/5.7/5.8
O.T.6	4e:	6.1/6.2/6.3/6.8	5e:	6.4/6.5/6.8/6.9	6e:	6.1/6.6/6.7/6.8/6.9/6.10
O.T.7	4e:	7.1/7.2/7.3	5e:	7.4/7.8	6e:	7.2/7.5/7.6/7.7/7.8
O.T.8	4e:	8.1/8.2/8.3/8.10/8.11	5e:	8.4/8.5/8.6/8.7/8.10	6e:	8.8/8.9/8.11
O.T.9	4e:	9.1/9.2/9.3/9.5/9.6	5e:	9.3/9.4/9.6/9.7	6e:	---
O.T.10	4e:	10.1/10.5/10.6/10.7	5e:	10.2/10.3/10.8/10.10	6e:	10.4/10.7/10.8/10.9/10.10

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION À LA SANTÉ" AU PRIMAIRE

1er cycle primaire

O.T.1	1ère:	1.1/1.2/1.3/1.4	2e:	1.3/1.4/1.5	3e:	---
O.T.2	1ère:	---	2e:	2.1/2.2	3e:	2.3/2.4
O.T.3	1ère:	---	2e:	3.1/3.2/3.3	3e:	3.4/3.5/3.6
O.T.4	1ère:	4.1/4.2/4.3	2e:	4.3/4.4/4.5	3e:	---
O.T.5	1ère:	---	2e:	---	3e:	5.1/5.2/5.3/5.4/5.5/5.6
O.T.6	1ère:	6.1/6.2/6.3/6.4	2e:	6.3/6.4/6.5/6.6	3e:	6.1/6.2/6.3/6.4/6.5/6.6
O.T.7	1ère:	7.1/7.2/7.3/7.4/7.5	2e:	---	3e:	---
O.T.8	1ère:	8.1/8.2/8.3/8.4/8.5	2e:	8.1/8.3/8.4/8.5	3e:	8.1
O.T.9	1ère:	9.1/9.2/9.4/9.5	2e:	9.1/9.2/9.3/9.4/9.5/9.7	3e:	9.1/9.2/9.3/9.4/9.5/9.6
O.T.10	1ère:	10.4	2e:	10.4	3e:	10.1/10.2/10.3/10.4
O.T.11	1ère:	11.1/11.2/11.3	2e:	---	3e:	---
O.T.12	1ère:	---	2e:	12.1/12.2/12.3/12.4	3e:	---

2e cycle primaire

O.T.1	4e:	1.1/1.2/1.3	5e:	---	6e:	---
O.T.2	4e:	---	5e:	2.1/2.2/2.3	6e:	---
O.T.3	4e:	3.1/3.2/3.3/3.4	5e:	3.4/3.5/3.6/3.7	6e:	---
O.T.4	4e:	4.1/4.2/4.3/4.4	5e:	4.8/4.9/4.10/4.11	6e:	4.5/4.6/4.7
O.T.5	4e:	5.1/5.2/5.3/5.4/5.5	5e:	5.1/5.2/5.3/5.4/5.5	6e:	5.1/5.2/5.3/5.4/5.5
O.T.6	4e:	6.1/6.2/6.4/6.6	5e:	6.1/6.2/6.3/6.5/6.6	6e:	6.1/6.3/6.4/6.5/6.6
O.T.7	4e:	7.1/7.2/7.5	5e:	7.1/7.3/7.6	6e:	7.1/7.4/7.7
O.T.8	4e:	---	5e:	---	6e:	8.1/8.2/8.3/8.4/8.5/8.6
O.T.9	4e:	9.1/9.2	5e:	9.1	6e:	9.1/9.3/9.4
O.T.10	4e:	10.1/10.2/10.3/10.4/10.5	5e:	10.1	6e:	10.1
O.T.11	4e:	---	5e:	---	6e:	11.1/11.2/11.3/11.4/11.5/11.6

- RÉPARTITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES DU VOLET "ÉDUCATION AUX RELATIONS INTERPERSONNELLES" AU PRIMAIRE

<u>1er cycle primaire</u>

O.T.1	1ère:	1.1/1.2	2e:	1.3/1.4	3e:	1.5/1.6
O.T.2	1ère:	2.1/2.2	2e:	2.3/2.4	3e:	---
O.T.3	1ère:	3.1	2e:	3.1/3.2/3.3	3e:	3.4/3.5
O.T.4	1ère:	4.1	2e:	4.5	3e:	4.2/4.3/4.4
O.T.5	1ère:	5.1/5.2	2e:	5.2/5.3/5.6	3e:	5.4/5.5
O.T.6	1ère:	6.1/6.2	2e:	6.3/6.4	3e:	6.5/6.6/6.7/6.8/6.9
O.T.7	1ère:	---	2e:	7.1/7.2	3e:	7.3/7.4/7.5

<u>2e cycle primaire</u>

O.T.1	4e:	1.1/1.2	5e:	1.1/1.3	6e:	1.4/1.5
O.T.2	4e:	---	5e:	2.1/2.2/2.3/2.4	6e:	---
O.T.3	4e:	3.1/3.2	5e:	3.3	6e:	3.4/3.5/3.6
O.T.4	4e:	4.1/4.2/4.3/4.4	5e:	4.5/4.6/4.7	6e:	4.1/4.2/4.3/4.4/4.5/4.6/4.7/4.8/4.9/4.10
O.T.5	4e:	---	5e:	5.1/5.2/5.3	6e:	5.4/5.5/5.6
O.T.6	4e:	---	5e:	6.1/6.2/6.3	6e:	6.1/6.2/6.3/6.4/6.5/6.6/6.7
O.T.7	4e:	7.1/7.2	5e:	7.3/7.4	6e:	7.5/7.6/7.7
O.T.8	4e:	8.1/8.2/8.3	5e:	8.3/8.4/8.5	6e:	8.6/8.7/8.8
O.T.9	4e:	9.1/9.2/9.3	5e:	9.4/9.5	6e:	9.6/9.7/9.8
O.T.10	4e:	10.4/10.5/10.6/10.7	5e:	10.6/10.7/10.8	6e:	10.1/10.2/10.3/10.9

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments prescrits du matériel par le devis sont à sa disposition.

Ces éléments sont: un manuel de l'élève pour chaque classe du primaire et de préférence un livre du maître pour chaque cycle du primaire (mais on acceptera également un livre du maître pour chaque classe du primaire).

1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation globale en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B". Il justifie, le cas échéant, ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

1.2.3 SYNTHÈSE**

L'évaluateur reporte les scores attribués au matériel pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C". Puis, il effectue la somme des scores bruts des critères intermédiaires relatifs à chacun des quatre (4) critères généraux de façon à obtenir leur score total. L'évaluateur fixe, selon le score total obtenu pour chacun d'eux, la cote des quatre (4) critères généraux. Si l'ensemble de ces cotes (quatre lettres) donne lieu à un pattern jugé positif, le matériel est approuvé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification faites sont facultatives. Si, par contre, le pattern obtenu est jugé négatif,

---

* Cf. Annexe A: Tableau des principales composantes...
** Cf. Annexe B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

le matériel est refusé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification sont obligatoires, du moins celles que l'évaluateur identifie de façon précise. L'éditeur doit, s'il désire que le matériel en question soit approuvé, présenter une nouvelle version de celui-ci qui tient compte de l'ensemble des dites recommandations jugées essentielles.

Enfin, l'évaluateur résume, à l'aide de la fiche-synthèse "D", les commentaires et les recommandations qu'il a formulés à propos de chacun des critères intermédiaires. La synthèse des commentaires doit éclairer l'ensemble des jugements rendus et les justifier de façon adéquate. La synthèse des recommandations doit faire le point sur l'ensemble des modifications et des corrections à apporter.

FICHE DESCRIPTIVE "A"

1. IDENTIFICATION

No du dossier ☐

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

		Remarques
• Manuel(s)	☐	_____
• Livre(s) du maître	☐	_____
• Cahier(s) d'activités	☐	_____
• Matériel-classe (Préciser lequel)	☐	_____

_____

_____

Ces éléments sont ceux prescrits ou recommandés par le devis:

OUI ☐ NON ☐

Dans la négative, préciser quel est l'élément qui manque ou qui s'ajoute.

_____

2. ÉCHANTILLON

L'échantillon retenu comprend:

_____

_____

_____

_____

_____

Il a été déterminé de la façon suivante:

_____

_____

_____

_____

_____

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

COMMENTAIRE: Les orientations du programme *Formation personnelle et sociale au primaire* (# *16-2707*) sont les suivantes:

- **RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE**

  Le matériel doit proposer à l'élève une démarche de réflexion, de questionnement et d'ajustement continu de sa réalité personnelle à sa réalité sociale. Il doit être conçu de manière à favoriser l'interaction de l'élève avec son environnement personnel, physique et humain.

- **RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES**

  Le matériel doit favoriser chez l'élève le développement d'une responsabilité et d'une autonomie progressive tant dans ses pensées que dans ses actions. Il doit concourir à développer chez l'élève un ensemble de valeurs, notamment les valeurs de justice, de respect de soi et des autres, d'amour, d'authenticité, de responsabilité, de liberté, de respect empathique d'autrui et de ses idées, de recherche de la vérité, de jugement critique, de respect de la vie, du sens d'appartenance à la collectivité, de démocratie.

- **RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT**

  Le matériel doit traiter les thèmes de travail et les objets d'étude en référant le plus possible au vécu personnel et quotidien de l'élève et à son environnement humain.
  Toutefois, en ce qui a trait à certains sujets, on devra éviter de faire directement appel au vécu de l'élève. Certains sujets (par exemple, l'exploitation sexuelle) sont délicats à aborder et on devra éviter, en les traitant, de placer l'élève dans des situations difficiles voire dramatiques.

- **RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

  Le matériel doit proposer des moyens qui permettent de vérifier l'acquisition des connaissances en rapport avec les notions et concepts rattachés aux divers volets du programme.

2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à réfléchir sur certains thèmes de travail, à analyser les conséquences de ses actions et à chercher des modifications à apporter à ses actions en vue d'un mieux-être personnel et collectif.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à confronter ses conceptions, ses sentiments, ses idées, ses comportements, ses attitudes, avec ceux de ses pairs et de son environnement humain en rapport avec certains thèmes de travail.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Dans le manuel de l'élève, les textes sont conçus et présentés de manière à susciter la réflexion et le questionnement de l'élève.*
	ϐ	(1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations (dessins, photos, caricatures, etc.) qui suscitent la réflexion et le questionnement.*
F	i	(1) *Le manuel de l'élève contient une procédure (questions, consignes, etc.) qui incite l'élève à la réflexion, à l'analyse, à la recherche.*
		(2) *Le matériel (particulièrement le livre du maître) propose des discussions, des débats, des échanges entre les élèves et l'enseignant.*
	v	(2) *Le manuel de l'élève contient des suggestions d'activités personnelles et familiales qui suscitent l'interaction de l'élève avec son environnement.*
I	d	
	g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui concourent à développer chez l'élève des comportements et des attitudes fondés sur le respect de soi et d'autrui, sur la responsabilité et l'autonomie.*

2) *Le matériel propose des moyens qui favorisent chez l'élève la prise de conscience de ses sentiments, de ses attitudes ou de ses valeurs en rapport avec certains thèmes de travail.*

3) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à développer son sens critique à l'égard des réalités qu'il vit et des diverses informations qu'il reçoit et à établir ses propres synthèses.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Dans le manuel de l'élève, les textes sont conçus et présentés de manière à favoriser le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.*
	b	(1) *Dans le manuel de l'élève, les illustrations (dessins, photos, bandes dessinées, caricatures, etc.) sont conçues et présentées de manière à favoriser le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.*
F	i	(1) *En rapport avec certains thèmes de travail, le matériel propose quelques suggestions d'activités qui favorisent le développement de comportements et d'attitudes chez l'élève.*
		(2) *Le manuel de l'élève contient des mises en situation (thèmes de réflexion, activités d'exploration ou d'observation, illustrations, histoires vécues, etc.) qui amènent l'élève à prendre conscience de ses sentiments, attitudes ou valeurs.*
		(2) *Le livre du maître contient des suggestions concernant des moyens d'amener l'élève à prendre conscience de ses sentiments, attitudes ou valeurs.*
		(3) *Le manuel de l'élève contient des mises en situation (opinions divergentes, illustrations de comportements, etc.) qui font appel au jugement critique de l'élève.*
	v	(3) *Le matériel contient une procédure (questions, consignes, etc.) qui incite l'élève à analyser et à émettre des jugements personnels en rapport avec certains éléments de contenu (textes et illustrations) du manuel de l'élève.*
I	d	
	q	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui puise dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui lient explicitement les thèmes de travail et les objets d'étude au vécu personnel et humain de l'élève, plus particulièrement à son vécu familial et parental.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à mieux connaître certains intervenants de la communauté, leur implication en rapport avec divers champs du programme et les services qu'ils peuvent offrir.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Dans le manuel de l'élève, les éléments d'information sont présentés le plus possible en référence au vécu personnel et humain de l'élève.*
		(1) *Le matériel contient des témoignages personnels ou des histoires vécues en rapport avec des thèmes de travail.*
		(2) *Le manuel de l'élève contient des informations en rapport avec le rôle, l'activité et les services de certains intervenants de la communauté: policiers, médecins, infirmières, nutritionnistes, pompiers, etc..*
	ó	(1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui montrent des enfants dans des situations et des comportements familiers.*
	.	(2) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui réfèrent à des intervenants de la communauté.*
F	i	(1) *Le matériel contient une procédure (consignes, questions, mises en situation, etc.) qui amène l'élève à exprimer ses sentiments (peurs, désirs, joies, etc.) à l'égard des situations qu'il vit.*
		(1) *Le matériel contient des suggestions visant à susciter l'interaction des élèves avec leurs parents en rapport avec certains thèmes.*
	v	(2) *Le matériel contient des suggestions d'activités (recherche, rencontre avec un intervenant, etc.) visant à faire connaître certaines personnes-ressources de la communauté.*
I	d	
	g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'élève d'évaluer les connaissances qu'il acquiert en rapport avec les différents volets du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens qui permettent à l'enseignant d'évaluer les connaissances que l'élève acquiert en rapport avec les différents volets du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I f	
i F v	(1) *Le manuel de l'élève propose une procédure d'auto-évaluation (questionnaire, test, etc., et liste des bonnes réponses) en rapport avec des éléments de connaissances rattachés à certains objectifs terminaux de chaque volet.* (1) *Le manuel de l'élève propose, à la fin de chaque volet, une série de questions qui permettent à l'élève de faire une synthèse des éléments notionnels et de mémoriser l'essentiel des connaissances à acquérir.* (2) *Le livre du maître propose, pour chaque volet, quelques activités d'évaluation en rapport avec des éléments de connaissance contenus dans le manuel de l'élève.* (2) *Le livre du maître fournit à l'enseignant les corrigés des activités d'évaluation.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel aborde la majeure partie des objectifs et des contenus prescrits ou préconisés par le programme.

COMMENTAIRE: Les objectifs et les contenus notionnels du programme *Formation personnelle et sociale au primaire* (# *16-2707*) sont les suivants:

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS

  Le matériel doit traiter tous les objectifs terminaux du programme.

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS

  Le matériel doit contenir les informations et les éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs terminaux du programme.
  Le livre du maître doit contenir les informations identifiées dans la section 0.3.2.2 du présent devis-grille.

- ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS

  Le matériel respecte la logique d'organisation des objectifs et des contenus d'apprentissage du programme.

- EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS

  Le matériel doit présenter des informations exactes, objectives et actuelles.
  Le vocabulaire utilisé dans le matériel est juste et précis.

2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre la majeure partie des objectifs obligatoires du programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants :

1) *Le matériel traite de façon explicite tous les objectifs terminaux du programme: les différents moyens mis en oeuvre pour permettre à l'élève de les atteindre occupent un espace évident de ce matériel. Ces moyens sont constitués principalement d'éléments d'information.*

2) *Le matériel reflète manifestement, par le traitement qui est accordé aux objectifs terminaux, les orientations et les buts du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Le matériel (manuel de l'élève et livre du maître) est principalement constitué d'éléments de contenu informatifs conçus en rapport avec les objectifs terminaux du programme.*
		(2) *Les éléments d'information et les autres éléments textuels (exemples, thèmes de réflexion, etc.) contenus dans le manuel reflètent les orientations et les buts du programme.*
	ó	(2) *Les illustrations contenues dans le manuel reflètent les orientations et les buts du programme.*
F	i	(2) *Les procédures contenues dans le matériel (questions, consignes, mises en situation, etc.) reflètent les orientations et les buts du programme.*
	v	
I	d	(1) *La table des matières du manuel de l'élève indique clairement les sections et les pages du manuel assignées au traitement des différents objectifs terminaux du programme.*
		(1) *Le livre du maître contient des indications (regroupées à l'intérieur d'un tableau-synthèse) qui permettent d'identifier les contenus du manuel mis en oeuvre pour l'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs terminaux du programme.*
	g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs _____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder la majeure partie des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens qui permettent d'aborder les contenus notionnels rattachés à chacun des volets du programme.*

2) *Le matériel propose, en rapport avec le traitement des objectifs terminaux, une quantité suffisante d'informations: textes, explications, etc..*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t	(1) *Le manuel de l'élève contient des éléments d'information et des explications en rapport avec chacun des volets du programme.*
	(2) *Le manuel de l'élève contient des informations et des explications en quantité suffisante en rapport avec chacun des volets du programme.*
	(2) *En rapport avec les objets d'étude et les thèmes de travail, le livre du maître contient les informations identifiées dans la section 0.3.2.2 du présent devis-grille.*
ó	(1) *Le manuel de l'élève contient des illustrations (schémas, photos, dessins, etc.) qui facilitent la compréhension de centaines informations et explications rattachées à chacun des volets du programme.*
i F v	
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

_____

sous l'angle des indices relatifs

_____

_____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		*SATISFAISANT*	
1	*2*	*3*	*4*
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel met en relief la structure du programme. Il propose une répartition des objectifs par classes semblable à celle préconisée dans les guides d'activités. Il tient compte de la structuration et de la répartition des contenus d'apprentissage de chaque volet du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens qui amènent l'élève à établir des relations entre des informations portant sur des thèmes rattachés à différents volets du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Dans le manuel de l'élève, les éléments d'information sont élaborés et présentés en fonction de la structuration des volets du programme.*
i F v	(1) *Dans le manuel de l'élève, l'appareil pédagogique (mises en situation, questions, instructions, etc.) est élaboré en tenant compte de la structuration des volets du programme.* (2) *Le livre du maître contient des indications et des suggestions concernant diverses relations à établir entre des informations contenues dans le manuel de l'élève.* (2) *Le manuel de l'élève contient des indications, des questions, des explications qui permettent à l'élève d'établir des liens entre des éléments de contenu rattachés aux divers volets traités dans le manuel.*
d I g	(1) *Le livre du maître contient des explications et des indications (regroupées dans un tableau ou sous une autre forme) qui explicitent et justifient la structure du manuel de l'élève (articulation des contenus et des objectifs d'apprentissage).* (1) *Le manuel de l'élève contient une table des matières qui reflète la structuration des objectifs et des contenus d'apprentissage du programme.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel présente des contenus notionnels exacts et objectifs, tant en ce qui a trait aux aspects scientifiques qu'aux aspects légaux, éthiques, etc..*

2) *Le matériel présente des éléments de contenu textuels et illustrés qui sont actuels.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Les éléments d'information présentés dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître sont exacts et objectifs.*
		(1) *Le vocabulaire et les termes spécialisés utilisés dans le matériel sont justes et précis.*
		(2) *Dans le manuel de l'élève, les informations, explications, exemples, témoignages, etc., traitent de phénomènes, de problèmes, de faits, de réalités, de concepts qui sont actuels.*
	i	(1) *Dans le manuel de l'élève, l'information véhiculée par les illustrations est exacte et objective.*
		(2) *Dans le manuel de l'élève, les photos, dessins, schémas, tableaux, etc., illustrent des phénomènes, des problèmes, des faits, des réalités, des concepts qui sont actuels.*
F		
v		
I	d	
g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Les indications du programme *Formation personnelle et sociale au primaire* (# *16-2707*), en ce qui concerne les conditions de la pratique scolaire, se résument comme suit:

- CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES

Le matériel ne doit pas être conçu en fonction d'un temps d'enseignement particulier. La souplesse autorisée par le Régime pédagogique ne permet d'établir ni le nombre de périodes d'enseignement consacrées à la formation personnelle et sociale ni le mode que les écoles choisiront pour intégrer cet enseignement aux activités de la classe.
Ce programme se prête - même si ce n'est pas l'un de ses buts spécifiques - au traitement de certaines dimensions de l'éducation technologique.

- CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES

Le matériel doit proposer des moyens qui peuvent être exploités aisément dans le cadre des ressources disponibles dans les établissements scolaires.

- CONDITIONS RELATIVES À L'ACTE PÉDAGOGIQUE

Le matériel doit tenir compte du rôle de l'enseignant et du contexte général de la pratique de l'enseignement. Il doit tenir compte également du développement général de l'élève de 6 à 11 ans.

2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel mis à la disposition de l'élève n'est pas nécessairement conçu comme un instrument facilitant l'organisation de cours. Il est conçu principalement comme un outil de référence et de réflexion dont l'utilisation peut déborder le cadre de la classe.*

2) *Le matériel mis à la disposition de l'enseignant est principalement constitué d'un ensemble d'informations nécessaires à l'enseignant. Il est surtout conçu en fonction d'un enrichissement relatif à la connaissance des sujets enseignés. Il contient également des indications et des suggestions d'utilisation du matériel adaptées à la situation particulière du programme.*

3) *En rapport avec certains volets du programme (particulièrement les volets Santé et Consommation), le matériel propose des éléments de contenu qui réfèrent à des objets ou à des phénomènes de l'univers technologique.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Dans le manuel de l'élève, les informations et les éléments de réflexion sont présentés et organisés d'une manière qui permet une souplesse d'utilisation (en classe, à domicile, etc.).* (2) *Dans le livre du maître, l'information destinée à l'enseignant est présentée et organisée d'une manière adaptée au contexte d'enseignement du programme.* (3) *Dans le manuel de l'élève, certains éléments d'information sont conçus et présentés de manière à faciliter l'initiation à la technologie.*
i F v	(1) *Le livre du maître contient des indications et des suggestions concer-* (2) *nant divers modes d'utilisation des éléments de contenu du manuel de l'élève. Ces suggestions tiennent compte des scénarios proposés dans les guides d'activités du ministère de l'Éducation.* (3) *Le livre du maître contient quelques suggestions concernant des liens qui peuvent être établis entre certains aspects des sujets à l'étude et des réalités de la technologie.*
d I g	(2) *Le livre du maître contient des indications qui facilitent le repérage de l'information destinée à l'enseignant et qui identifient les tranches d'information qui le concernent le plus au(x) degré(s) où il enseigne.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G. 3 | C.I. 1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs _____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens compatibles avec les ressources (équipement des classes) et les pratiques courantes.*

2)

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	
i F v	(1) *Les quelques moyens proposés (mises en situation, projets, débats, rencontres avec des intervenants de la communauté, etc.) dans le matériel sont facilement réalisables dans le cadre des ressources et pratiques courantes: répartition du temps, modes d'organisation de la classe.*
d I g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs _____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte du rôle de l'enseignant, en vue de faciliter l'acte pédagogique.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants :

1) *Les informations et autres éléments de contenu du manuel sont manifestement adaptés aux étapes de développement, à la capacité de compréhension et aux intérêts d'élèves de 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ans. Le manuel favorise une lecture et un traitement autonomes des informations et autres éléments de contenu.*

2) *Le manuel est adapté aux capacités de lecture d'élèves de 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ans: phrases courtes, indications brèves et claires, style vivant. Les termes spécialisés et les autres mots susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension sont définis dans le manuel à l'aide d'exemples concrets ou d'explications reliées à l'expérience de l'élève.*

3) *Le livre du maître contient une bibliographie en rapport avec les informations contenues dans le manuel de l'élève et le livre du maître. Les ouvrages et les documents mentionnés dans la bibliographie sont facilement disponibles.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(1) *Les informations, les problématiques et les éléments de contenu présentés dans le manuel peuvent être abordés et assimilés par l'élève.*
		(1) *Les informations et les éléments de contenu sont présentés et organisés de manière à favoriser le plus possible une utilisation autonome du manuel par l'élève.*
		(2) *Dans l'ensemble du manuel, les textes sont lisibles, ils sont rédigés dans un style vivant qui suscite l'intérêt, qui questionne l'élève.*
	ó	
F	i	
	v	
I	d	(2) *Les termes spécialisés, de même que les mots susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension, sont définis dans le manuel de manière concrète.*
		(3) *La bibliographie dans le livre du maître mentionne des titres de livres et d'articles (de revues, de textes de lois, etc.) dont proviennent les informations contenues dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître.*
		(3) *Le livre du maître contient des indications concernant des moyens de se procurer certains ouvrages et documents identifiés dans la bibliographie.*
	g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adéquat dans sa forme.

COMMENTAIRE: Les indications du programme Formation personnelle et et sociale au primaire (# 16-2707), en ce qui concerne la présentation du matériel, se résument comme suit :

- FACTURE DU MATÉRIEL

Le matériel doit être de qualité suffisante pour assurer sa résistance.

- MISE EN PAGE DU MATÉRIEL

Le matériel doit avoir une mise en page soignée qui favorise la lisibilité de ses éléments de contenu.
Les illustrations doivent être pertinentes et disposées de façon cohérente par rapport au texte.
La table des matières doit être suffisamment détaillée.

- COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL

La dimension, le style des caractères typographiques doivent tenir compte de l'âge des lecteurs et favoriser la lisibilité.
Les illustrations doivent être adéquatement imprimées (netteté, clarté de l'image et précision).

2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La facture du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants :

1) *Le matériel de l'élève est doté d'un type de reliure qui en assure la résistance et la durabilité.*

2) *Le matériel est imprimé sur un papier d'une épaisseur et d'une opacité suffisantes.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	
i F v	
d I g	(1) *Le carton de la couverture du manuel est adéquat, les feuillets sont bien cousus et/ou bien collés.* (2) *Le papier utilisé dans le matériel est assez épais et opaque pour éviter "l'effet de transparence".*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La mise en page du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel a une mise en page soignée: les différents ensembles rédactionnels (texte de base, mises en situation, questions, etc.) sont bien démarqués les uns par rapport aux autres et par rapport aux illustrations (photos, dessins, tableaux, schémas, etc.).*
   Les illustrations sont disposées de manière à bien éclairer ou renforcer le contenu du texte de base qu'elles doivent expliciter.
   Les illustrations sont conçues de manière à ce qu'il soit facile pour l'élève d'en comprendre les éléments de contenu.

2) *Le matériel contient une table des matières suffisamment détaillée pour offrir une vue d'ensemble du contenu et permettre un repérage facile de l'information.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1) *Les illustrations sont disposées à proximité des parties du texte de base en fonction desquelles elles ont été sélectionnées et elles sont signifiantes.* (1) *Pour les illustrations conçues sous forme de tableaux, schémas, graphiques, etc., on fait appel à des procédés graphiques (tramés, couleurs, symboles, etc.) qui facilitent la compréhension du contenu.*
i F v	
d g I	(1) *Les différents ensembles rédactionnels sont démarqués les uns par rapport aux autres à l'aide de procédés graphiques et typographiques appropriés et sont raisonnablement espacés.* (2) *La table des matières dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître est conçue à l'aide de procédés graphiques et typographiques qui facilitent la lisibilité et le repérage de l'information.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4

C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La composition et l'impression sont adéquates.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est composé dans un type et un corps de caractère adapté à des lecteurs de 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ans.*
L'interlignage est adéquat.

2) *Le matériel contient des illustrations adéquatement imprimées: contraste des tons, rendu et réalisme adéquats des couleurs, netteté de la définition (tramé), précision des détails s'il y a lieu.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I t 6	(1) *Dans le manuel de l'élève, le caractère utilisé est adéquat: 14 à 16 points pour le premier cycle, 10 à 12 points pour le deuxième cycle.* (1) *L'interlignage est adéquat dans le manuel (on préconise une valeur de 2 points).* (2) *Le manuel de l'élève contient des illustrations qui possèdent les caractéristiques énumérées ci-dessus.*
F i v	
I d g	

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

FICHE-SYNTHÈSE "C"

C.G.1 Conformité aux orientations du programme	C.1.1 Fait appel à une démarche d'apprentissage. C.1.2 Intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés. C.1.3 Puise dans le vécu et l'environnement des élèves. C.1.4 Intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.
C.G.2 Présence et traitement des objectifs et des contenus notionnels	C.1.1 Aborde la majeure partie des objectifs obligatoires. C.1.2 Véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires. C.1.3 Propose une progression qui reflète celle du programme. C.1.4 Présente des contenus actuels, exacts et objectifs.
C.G.3 Adaptation aux conditions de la pratique	C.1.1 Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire. C.1.2 Tient compte des ressources physiques et financières du milieu. C.1.3 Facilite l'acte pédagogique.
C.G.4 Adéquation de la forme	C.1.1 A une facture adéquate. C.1.2 A une mise en page adéquate. C.1.3 Est composé et imprimé de façon adéquate.

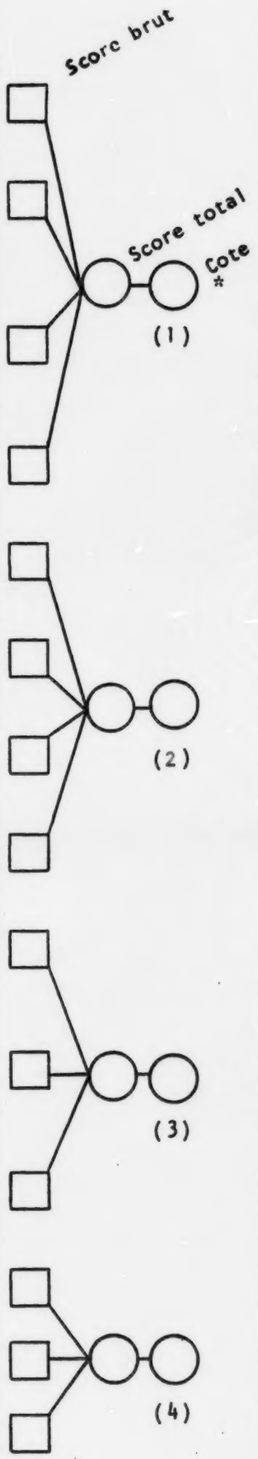

(1) (2) (3) (4)

VERDICT: PATTERN OBTENU* _____

- Le pattern obtenu est positif ☐
  négatif ☐
- Le matériel est donc approuvé ☐
  rejeté ☐

* Cf. l'Annexe B : Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES (APPRÉCIATION GLOBALE):

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

ANNEXE A

TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

COMPOSANTES	
FONCTIONS — TYPES	FORMES
INFORMATIVE — Textuel	• Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé...
INFORMATIVE — Figuratif	• Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information.
FORMATIVE — Incitatif	• Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse.
FORMATIVE — Vérificatif	• Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances.
INSTRUMENTALE — Désignatif	• Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire...
INSTRUMENTALE — Graphique	• Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations.

ANNEXE B

PROCÉDURE POUR COMPLÉTER LA FICHE-SYNTHÈSE "C"

1) L'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des critères intermédiaires dans les cases "scores bruts" de la fiche-synthèse "C". Il fait la somme de ces scores pour obtenir le score total de chacun des critères généraux.

2) Pour déterminer, à partir de leur score total, la cote de chacun des quatre (4) critères généraux, l'évaluateur s'appuie sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

3) L'évaluateur rend le verdict final à partir des quatre (4) cotes obtenues. Placées les unes à la suite des autres en commençant par le haut, c'est-à-dire par celle qui a trait à l'orientation générale du programme, elles forment un pattern. Les trente-six (36) patterns suivants donnent lieu à un verdict d'approbation.

A A A A	B A B A	A A C A	B A C A
A A A B	B B A A	A A C B	B A B C
A A B A	A B B B	A A C C	B A C B
A B A A	B A B B	A B A C	B A C C
B A A A	B B A B	A B B C	B B A C
A A B B	B B B A	A B B C	B B C A
A B A B	B B B B	A B C B	B B B C
A B B A	A A A C	A B C C	B B C B
B A A B	A A B C	B A A C	B B C C

Tous les autres donnent évidemment lieu à un verdict de refus.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée à C.

ANNEXE C

LISTE DES CRITÈRES GÉNÉRAUX ET INTERMÉDIAIRES

C.G.1 RESPECT DES ORIENTATIONS

- C.I.1 Le matériel fait appel à une démarche d'apprentissage.
- C.I.2 Le matériel intègre les contenus notionnels au processus de développement des habiletés.
- C.I.3 Le matériel puise dans le vécu et l'environnement des élèves.
- C.I.4 Le matériel intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

C.G.2 PRÉSENCE DES CONTENUS NOTIONNELS

- C.I.1 Le matériel aborde la majeure partie des objectifs obligatoires.
- C.I.2 Le matériel véhicule la majeure partie des contenus notionnels nécessaires.
- C.I.3 Le matériel propose une progression qui reflète celle du programme.
- C.I.4 Le matériel présente des contenus actuels, exacts et objectifs.

C.G.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE

- C.I.1 Le matériel tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.
- C.I.2 Le matériel tient compte des ressources physiques et financières du milieu.
- C.I.3 Le matériel facilite l'acte pédagogique.

C.G.4 ADÉQUATION DE LA FORME

- C.I.1 Le matériel a une facture adéquate.
- C.I.2 Le matériel a une mise en page adéquate.
- C.I.3 Le matériel est composé et imprimé de façon adéquate.